

AG /RT-PCR  
SARS-CoV-2  
POSITIVE

### PERSONNES POSITIVES À LA COVID-19

- **Isolement de 10 jours** ► A domicile ou en site dédié
- Pas de recherche systématique de variants ► Voyageurs et contextes particuliers uniquement
- Arrêt de travail ► Contacter son médecin traitant
- Délivrance gratuite de masques chirurgicaux (sur prescription/en centres de dépistage)
- Appel systématique du BVS (ou du référent COVID de la subdivision) pour rappel des mesures à respecter

### Fin d'isolement

- Le **11<sup>ème</sup> jour** à compter de la date de prélèvement
- **Uniquement** si absence de signes cliniques depuis plus de 48h (fièvre, signes respiratoires)
- Respect strict des mesures barrière
- **Vaccination si non déjà réalisée**

### SUJETS CONTACTS A RISQUE \*

- **Quarantaine de 7 jours fortement recommandée pour toutes les personnes non vaccinées**
- Télétravail à privilégier si le poste de travail le permet
- Personnes vaccinées ou non ► Application **stricte** des gestes barrière, y compris à domicile
- Personnes symptomatiques ► Test de dépistage **immédiat** \*\*
- Personnes asymptomatiques ► Pas de dépistage **automatique**, uniquement après évaluation du BVS (ou du référent COVID de la subdivision)
- **Recommandations à adapter selon le contexte** ► Iles isolées, clusters, etc.

### Fin de quarantaine

- Le **8<sup>ème</sup> jour** à compter du dernier contact avec la personne positive
- En absence de signes cliniques
- Respect strict des mesures barrière
- **Vaccination si non déjà réalisée**

#### \*Contact à risque

Toute personne :

- Ayant partagé le même lieu de vie que la personne positive
- Ayant eu un contact direct avec un positif, en face à face, à moins de 2 m, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, contact physique)
- Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel) pendant au moins 15 min consécutives ou cumulées sur 24h avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement .

\*\* Tests gratuits, réalisables sans ordonnance à l'ILM ou dans les sites de prélèvements de la Direction de la santé